



Revue de Presse

Malo, nouveau ferry de DFDS. Depuis quelques jours, le Malo Seaways est entré en service sur la ligne Calais-Douvres. Frété par Stena à DFDS Seaways, ce ferry est l'ancien Stena Nordica. Il remplace le Dieppe Seaways, repris par Stena à DFDS en novembre. Par ailleurs, le Calais Seaways a quitté la Côte d'Opale pour un chantier en Pologne afin de changer de moteur. Il devrait être remis en service le 1er juin. (Nord Littoral – 08/05/2015)

Intermarché : 447 suppressions de postes dans la filiale logistique. La direction d'Intermarché a annoncé mardi 447 suppressions de postes d'ici à 2018 dans sa filiale logistique ITM LAI dans le cadre d'un vaste plan de transformation qui prévoit la fermeture de 6 bases logistiques. (Les Echos – 13/05/2015) *ndlr : La base d'Avion (Pas-de-Calais) est concernée.*

Bouchons à répétition sur l'A 16 : cri d'alarme des transporteurs routiers. Devant les ralentissements répétitifs sur l'A16, la FNTR du Pas-de-Calais a exprimé son désarroi au nom des transporteurs routiers. Outre les embouteillages, notamment au niveau du Tunnel sous la Manche, l'organisation dénonce les désagréments causés par les migrants, entraînant des coûts supplémentaires pour les transporteurs (réparation des dégâts, sécurisation des camions, amendes, etc...). De ce fait, elle réclame la tenue d'une table ronde avec le port, le Tunnel et la préfecture pour exprimer les difficultés des transporteurs. (La Voix du Nord – 13/05/2015)

Le régulateur du rail alerte sur la viabilité de Fret SNCF. L'Autorité de Régulation des activités ferroviaires (ARAF) doute que cette branche de l'entreprise publique respecte les règles de la concurrence. Le fret ayant été libéralisé, le régulateur cherche à vérifier que la concurrence est loyale entre l'opérateur historique et ses concurrents (ECR, filiale de la Deutsche Bahn, Europorte, filiale d'Eurotunnel ...). (Les Echos – 13/05/2015)

Une nouvelle plate-forme industrielle au port à l'horizon 2017. Une nouvelle plateforme de 160 ha, située en bordure de l'A16 sur les secteurs de Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg et Craywick, va être aménagée d'ici 2017 par le Grand Port Maritime de Dunkerque. Elle accueillera des activités industrielles et logistiques, mais pas de nouveaux sites Seveso. Une enquête publique a déjà démarré et doit s'achever le 12 juin. (La Voix du Nord – 16/05/2015)

Désormais, pour éviter Lille, les trains de fret feront un détour par le sud. Le nouvel itinéraire des trains de marchandises est mis en service la nuit prochaine : permettre à ces convois d'éviter Lille, centre névralgique de l'exploitation ferroviaire dans la région. (La Voix du Nord – 16/05/2015)

Expert en inventaires, Novastock poursuit son expansion européenne. Installé depuis peu à Marcq-en Baroeul, Novastock France s'est spécialisé dans les inventaires intelligents "sur mesure" au service des grandes enseignes. Filiale d'un groupe espagnol, Novastock France a vu son activité progresser de 24% en 2014. (La Gazette Nord - Pas de Calais – 15/05/2015)

L'entrepôt nordiste est le premier à ouvrir ses portes aux visiteurs. Opération séduction chez Amazon Lauwin-Planque. Organisés pour la première fois aux Etats-Unis l'année dernière, les Amazon Tours débarquent en France cette année. Le géant américain a décidé d'ouvrir les portes, deux vendredis par mois, de deux de ses centres logistiques français. L'entrepôt de Lauwin-planque est le premier en France à ouvrir ses portes. Les visiteurs pourront y découvrir la sécurité des centres de distribution, les innovations technologiques, etc... (La Gazette Nord – Pas de Calais – 15/05/2015)

Le port s'étend pour accueillir les plus gros navires du monde. Pour développer son trafic de conteneurs et accueillir également de plus gros navires, le Grand Port Maritime de Dunkerque va lancer des travaux d'extension du port de Dunkerque. Ce projet, évalué à 60 millions d'euros, vise l'élargissement du chenal d'accès au port ouest et le développement du linéaire de quais au quai de Flandre. Les travaux devraient débuter au milieu de l'année prochaine et s'achever fin 2018. (La Voix du Nord – 19/05/2015)

Dunkerque va ouvrir 145 ha de zone logistique en 2016. (Supply Chain Magazine.fr – 21/05/2015)



Zeebrugge préféré à Calais pour les voitures de PSA. Le port de Calais risque de n'être bientôt plus le



point d'embarquement des véhicules Peugeot et Citroën destinés au marché britannique. Gefco, qui en assure la logistique, souhaiterait transférer cette activité à Zeebrugge. Un coup dur pour le port et les prestataires de Walon France. (Le Marin – 19/05/2015)

Le ras-le-bol des transporteurs calaisiens. À Calais, le phénomène migratoire exaspère les transporteurs routiers. La FNTR Nord Pas-de-Calais a préparé une série de préconisations qu'elle va présenter prochainement à la préfecture d'Arras. Car les intrusions dans les véhicules se multiplient, favorisées par les embouteillages aux abords du tunnel et du port. (WK-Transport-Logistique.fr – 28/05/2015)

Des kilomètres de grille s'érigent face aux migrants. Les travaux de sécurisation du port de Calais se poursuivent avec la mise en place de nouvelles grilles et de barbelés. Ces grilles seront équipées de détecteurs volumétriques et reliés à la centrale de sécurité du port. Ce chantier a été confié à une entreprise privée sous la surveillance de la CCI Côte d'Opale, qui gère le port. (Nord Littoral – 28/05/2015)

Fret Ferroviaire : Le contournement de Lille mis en service. Le contournement ferroviaire de Lille est devenu réalité le 17 mai après 27 mois de travaux. Ce nouvel itinéraire fret de transit va permettre de dégager des capacités supplémentaires pour les TER. (WK-Transport-Logistique.fr – 28/05/2015)

La plate-forme logistique arrageoise de Verduyn France va s'étendre. L'entreprise familiale belge Verduyn dispose d'une plate-forme logistique implantée à Wancourt. Le site de 300 ha (150 pour la culture, 150 pour l'entrepôt frigorifique), assure 25% de la production du groupe. Dans les deux ans à venir, le projet est de monter jusqu'à 20 000 palbox de stockage en carottes et choux, et dans les 10 ans à venir, Verduyn France compte atteindre les 8 000 tonnes de stockage en vrac. De ce fait, Verduyn France devrait passer de 300 ha à 400 ha en 2020. (Le Journal des Entreprises – 28/05/2015)

Les infrastructures logistiques, un atout régional à conforter. Lors de son comité stratégique de la filière alimentaires au port autonome de Dunkerque, Jean-Bernard Bayard, président de la Chambre d'agriculture de région, a insisté sur les atouts du Nord-Pas de Calais en matières d'échanges commerciaux agricoles et agroalimentaires. Les secteurs agricoles et agroalimentaires pèsent 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 85 000 emplois dans la région. Ce poids va augmenter avec l'intégration de la Picardie. (Le Syndicat Agricole – 29/05/2015) www.syndicat-

agricole.com/actualites/les-infrastructures-logistiques-un-atout-regional-a-conforter:SZW0ACIE.html

Le retour de DFDS à deux ferries. A partir de lundi (1^{er} juin), la compagnie DFDS reprendra un service à deux navires sur la ligne Calais-Douvres. Ainsi, le Malo Seaways sera renforcé par le Calais Seaways. (Nord Littoral – 29/05/2015)

Logistique douce : le CMDU porté sur les fonts baptismaux. Le Centre Multimodal de Distribution Urbaine a vu le jour officiellement au Port de Lille. Espace de stockage à destination des entreprises, le centre vise à fluidifier le trafic du centre-ville, stocker les marchandises et améliorer la qualité de vie de l'agglomération lilloise. Il propose également d'autres services comme le retour et le recyclage des déchets. Le président de la CCI Grand Lille, Philippe Hourdain, a qualifié ce projet "digne de la troisième révolution industrielle". (ECO 121 – 29/05/2015)

Lille crée une logistique urbaine multimodale exportable. Situé sur le port fluvial, à 3 km à peine du centre-ville, le Centre Multimodal de Distribution Urbaine vient d'ouvrir ses portes à Lille. Il offre aux commerçants et aux entreprises de nouveaux services mutualisés de proximité pour le stockage, la livraison et la récupération de leurs marchandises avec une logistique inverse au service de l'économie circulaire. Véolia s'est associé au logisticien Rave pour exploiter cette plateforme logistique d'un nouveau genre dont le modèle pourrait être dupliqué ailleurs. (La Tribune – 03/06/2015)

Logistique urbaine fluviale avec le CMDU de Lille. Avec l'inauguration du CMDU le 29 mai, Lille franchit une nouvelle étape dans l'utilisation du transport fluvial pour la logistique urbaine. Le Centre multimodal de distribution urbaine / CMDU du port de Lille a été inauguré le 29 mai 2015. Cet entrepôt de 2 500 m², situé dans la partie du port la plus proche du centre-ville, a vocation à accueillir les marchandises arrivées par transport ferroviaire, transport fluvial, ou transport routier poids-lourds, avant leur distribution aux commerces du centre-ville de Lille par de petits camions, si possible électriques. Les buts du CMDU sont multiples : il s'agit à la fois de mutualiser les transports sur le dernier kilomètre, de réduire la circulation de véhicules polluants et bruyants en centre-ville et, pour les commerçants, de disposer d'un stock à proximité immédiate de leur lieu de vente. Le CMDU doit aussi favoriser la mise en place d'une logistique inversée, c'est à dire un fret retour entre les commerces et l'entrepôt constitué de produits à recycler, principalement des emballages. C'est d'ailleurs un groupement constitué du transporteur et logisticien Rave et du spécialiste des déchets Veolia qui s'est vu confier l'exploitation du CMDU par le port de Lille, qui était à l'origine du projet. (N-PI – 02/06/2015)



Dernière ligne droite pour Eurotunnel.

Actuellement, des travaux sont en cours de réalisation sur le site d'Eurotunnel à Coquelles afin d'améliorer l'accès des poids lourds, tripler la surface d'accueil des camions et permettre d'ici 2020 au tunnel de faire passer 2 millions de camions par an de l'autre côté de la Manche. Ainsi, il y aura quatorze voies de contrôles au lieu de dix actuellement. Cette zone devrait être opérationnelle d'ici l'été. Entamé en juillet dernier, ces travaux devraient s'achever d'ici cet automne. (Nord Littoral – 02/06/2015)

Canal Seine Nord Europe

Remise du second rapport du Député Rémi Pauvros. Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, s'est vu remettre, le mardi 5 mai 2015, par le Député Rémi Pauvros son second rapport sur le projet Seine-Nord Europe. A travers cet « Info-Flash », l'association Seine-Nord Europe vous livre en avant-première ses impressions sur ces 10 propositions rappelées succinctement au travers d'une synthèse en page 2, dans l'attente des orientations qui seront arrêtées par le Secrétaire d'Etat. (Seine Nord Info Flash – 13/05/2015) ... *téléchargeable depuis notre site web*

Canal Seine-Nord : le rapport qui dit comment on procède. Eurovignette sur les poids lourds transitant par l'A1 et taxe sur les entrepôts. Mais aussi prise en compte de l'avis de chacun, maîtrise des coûts, travail préparatoire pour favoriser l'emploi local... Voilà ce que propose en substance le rapport Pauvros 2. Prochaine échéance : la décision de l'Europe, en juillet, attendue à hauteur de 40 % du financement. Rémi Pauvros est très confiant. Le maire du Havre, Edouard Philippe, ainsi que les chambres de commerce du Havre et de Rouen, sont, de leur côté, très inquiets. Avec deux grands arguments : la crainte de la concurrence des grands ports du nord (Anvers, Rotterdam) et la volonté de donner plutôt la priorité aux autoroutes ferroviaires. (La Voix du Nord – 06/05/2015)

Une taxe poids-lourds pour financer Seine-Nord ? Rémi Pauvros a remis hier au secrétaire d'Etat aux Transports Alain Vidalies son rapport concernant le financement du canal Seine-Nord et les mesures d'accompagnement économique du projet, achevant ainsi la mission qui lui avait été confiée en novembre dernier par le premier ministre Manuel Valls .../... « C'est un projet qui rassemble les acteurs, les associe à la décision et les responsabilise pour sa bonne réalisation ». Le contenu du rapport n'a pas été rendu public, mais on sait qu'au côté de l'Europe, sollicitée à hauteur de 40 % du coût de construction de la liaison, l'Etat et les collectivités territoriales devraient contribuer chacun pour 22 % du financement. Le solde (700 Mio €) sera bouclé grâce à un recours à l'emprunt par la société de projet. Pour permettre son

remboursement, la perception d'une taxe sur les entrepôts bord à canal aurait été évoquée. Surtout, la création d'un péage supplémentaire visant les poids-lourds empruntant les autoroutes du Nord et de la Picardie serait envisagé. De quoi laisser perplexe, quand on voit quelles ont été les tribulations de feu l'écotaxe. Les portiques seront-ils démontés, puis remontés ? (n-pi.fr – 06/05/2015)

Seine Nord : le « oui, mais... » de la CGT ports & docks. Après les instances consulaires et les communautés portuaires bas-normandes, c'est désormais au tour des instances syndicales de s'agiter autour du projet de liaison à grand gabarit. La fédération nationale des ports & docks CGT vient de se fendre d'un communiqué réclamant « une véritable politique portuaire nationale ». « Dans le cas contraire, nous pensons que le canal Seine Nord ne sera qu'un outil de plus pour faciliter le développement des ports belges, néerlandais et allemands, reléguant les ports français au deuxième plan et privant la France d'une possibilité de développement économique considérable », indique la CGT. (N-PI – 02/06/2015)

Calais Port 2015

Visite européenne au Port (de Calais). Daniel Percheron, président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, et Jean-Marc Puissesseau, président de la société d'exploitation Ports du détroit (SEPD) et de la CCI Côte d'Opale, accueilleront, vendredi, une délégation européenne présidée par Péter Balasz, coordinateur européen du corridor de transports Mer-du-Nord-Méditerranée, en présence de Shaun Pottage, directeur des investissements du Port de Douvres. L'objectif est de vérifier les besoins d'adaptation des ports de Calais et de Douvres face à l'augmentation du trafic. (Nord Littoral – 21/05/2015)

Le port de Calais fait les yeux doux à l'Europe... en espérant 100M€. La CCI Côte d'Opale et la Région ont accueilli sur le port de Calais Péter Balasz, coordinateur, pour l'Union européenne, du corridor « Mer du Nord-Méditerranée ». L'objectif était de le convaincre de verser 100 millions d'euros d'aides européennes pour financer le projet Calais Port 2015. (La Voix du Nord – 23/05/2015)

BRIDGE relie les ports du Détroit dans leur quête d'investissement. En tant que lien maritime principal du corridor mer du Nord - Méditerranée, l'axe Calais Douvres est un chaînon essentiel pour les échanges commerciaux en Europe. Cet axe est l'un des neuf choisis par la Commission européenne pour établir un plan des transports d'ici 2030 et 2050 : de l'Ecosse et de l'Irlande à Marseille en passant par le Benelux, le Nord Pas-de-Calais et la Normandie. Le projet commun BRIDGE (Building the Resilience of International and Dependand Gateways in Europe)



visé à adapter de manière complémentaire les deux ports à la croissance du trafic fret et passagers. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 02/06/2015)

My Ferry Link

Eurotunnel a reçu trois offres de rachat des navires. Trois candidats au rachat des navires d'Eurotunnel et de My Ferry Link SAS ont déposé leurs offres de reprise. Selon la Voix du Nord, il s'agirait de P&O, de DFDS et de Stena. Contrairement à ce qu'elle avait affirmé en février, la SCOP SeaFrance n'aurait pas déposé d'offre. (Nord Littoral – 13/05/2015)

Victoire de MyFerryLink devant la Cour d'appel de Londres. La compagnie maritime française pourra finalement accoster à Douvres en juillet. Elle vient d'obtenir devant la cour d'appel de Londres, l'annulation de l'interdiction d'accoster énoncée par l'Autorité de la Concurrence britannique (CMA). La décision était attendue fébrilement. Rien ne le présentait mais la cour d'appel de Londres a finalement jugé en faveur de MyFerryLink. La compagnie battant pavillon français, issue des déboires de SeaFrance, se voit autorisée à poursuivre ses activités sur le Transmanche. L'autorité de la concurrence britannique reprochait à MyFerryLink une position dominante sur le détroit après l'acquisition de certains actifs de SeaFrance par le groupe Eurotunnel. Il s'agit notamment des trois navires, qu'Eurotunnel avait à l'occasion de cette décision décidé de céder. (Eco121 – 15/05/2015)

La justice britannique fait volte-face et autorise finalement My Ferry Link. La cour d'appel de Londres a créé la surprise, hier, en prenant le contre-pied de l'autorité de la concurrence britannique, qui entendait interdire à la compagnie calaisienne de 600 salariés d'opérer sur le détroit. Reste à savoir si Eurotunnel va conserver ou non la propriété des navires. (La Voix du Nord – 16/05/2015)

Vente des navires : Eurotunnel se donne le temps de la réflexion. Le groupe Eurotunnel n'a pas réagi officiellement à la décision de la cour d'appel de Londres, qui a annulé la décision de l'autorité de la concurrence britannique interdisant à My Ferry Link de naviguer à compter du 9 juillet. Avant de se prononcer, Eurotunnel a décidé de se donner le temps de la réflexion. (La Voix du Nord – 16/05/2015)

La SCOP SeaFrance veut faire payer les frais de justice aux Anglais et à DFDS. Alors que la cour d'appel de Londres annulait la décision de l'autorité de la concurrence britannique, interdisant à My Ferry Link d'accoster à Douvres dès le 9 juillet, la SCOP SeaFrance veut réclamer à l'autorité de la concurrence britannique et à DFDS le remboursement de ses frais d'avocat et ses frais de justice. (La Voix du Nord – 19/05/2015)

L'autorité de la concurrence va faire appel de la décision favorable à My Ferry Link. L'autorité de la concurrence britannique (CMA) a l'intention de faire appel de la décision de la Cour d'appel de Londres. Cette dernière avait annulé l'interdiction de My Ferry Link d'accoster à Douvres dès le 9 juillet. Le directeur général adjoint de la compagnie transmanche reste confiant, car, selon lui, les recours de pourvoi devant la Cour suprême sont très faibles. (La Voix du Nord – 20/05/2015)

My Ferry Link : le directeur adjoint porte plainte contre Didier Cappelle. Raphaël Doutrebente, directeur général adjoint de My Ferry Link, a été révoqué du Directoire de la SCOP SeaFrance que préside Didier Cappelle, ancien leader du Syndicat maritime Nord. Raphaël Doutrebente contre-attaque en portant plainte contre Didier Cappelle, qu'il accuse de diffamations. (La Voix du Nord – 22/05/2015)

My Ferry Link : la demande d'appel de l'autorité de la concurrence anglaise rejetée. D'après My Ferry Link, la demande d'appel de l'autorité de la concurrence britannique (CMA), suite à l'annulation de l'interdiction faite à MFL d'accoster à Douvres, a été rejetée par la cour d'appel. (La Voix du Nord – 23/05/2015)

Eurotunnel : « La décision de vendre les bateaux est maintenue ». Malgré toutes les décisions juridiques concernant My Ferry Link, Eurotunnel a décidé de maintenir la vente des navires de la compagnie calaisienne. Le contrat entre Eurotunnel et la Scop arrive à échéance le 2 juillet. (Nord Littoral – 23/05/2015)

My Ferry Link : les commandants veulent la démission de Didier Cappelle. Les commandants sociétaires de la Scop SeaFrance demandent, par courrier, la démission du conseil de surveillance présidée par Didier Cappelle. Dans ce document, ceux-ci réclament le retour de Jean-Michel Guiguet et Raphaël Doutrebente à leurs postes. Leur renvoi aurait mis en péril la reconduction du contrat avec Eurotunnel. (La Voix du Nord – 26/05/2015)

My Ferry Link : une centaine de salariés demandent la démission de Didier Cappelle. Après les officiers et les commandants, d'autres services de My Ferry Link ont demandé la démission de Didier Cappelle à la direction de la SCOP SeaFrance. Ils lui reprochent d'avoir écarté Raphaël Doutrebente de son poste de directeur-général-adjoint de la SCOP et d'avoir mis sur la touche le directeur-général Jean-Michel Guiguet. (La Voix du Nord – 27/05/2015)

Eurotunnel ne veut plus travailler avec la Scop SeaFrance. Lors de sa rencontre avec Didier Cappelle et le nouveau président du directoire de la



« Think ahead, move sustainable »

Scop SeaFrance, Philippe Caniot, Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel, a annoncé que le contrat avec la Scop SeaFrance s'arrêterait le 2 juillet. Dans cette perspective, le syndicat FO va réunir un comité de préparation d'une nouvelle SCOP, qui pourrait travailler avec Eurotunnel. (Nord Littoral – 28/05/2015)

Eurotunnel cherche un nouveau gérant. Afin de ne plus avoir de démêlés avec la justice britannique, le PDG d'Eurotunnel, Jacques Gounon, a décidé de ne pas renouveler son contrat avec la SCOP SeaFrance après le 2 juillet. Des solutions sont envisagées pour maintenir les emplois à Calais, comme une reprise des navires et de la société plutôt qu'un nouveau contrat avec une SCOP. (La Voix du Nord – 29/05/2015)

La SCOP SeaFrance perd sa tête. Nommé mi-avril à la présidence du directoire de la SCOP SeaFrance, après l'éviction de Jean-Michel Giguët, Philippe Caniot vient de démissionner de son poste. Didier Cappelle, président du conseil de surveillance, pourrait également démissionner. (Nord Littoral – 31/05/2015)

L'avenir de MyFerryLink en suspens après la rupture du contrat Eurotunnel. La semaine dernière, Eurotunnel, propriétaire des trois navires de MyFerryLink, avait annoncé le non renouvellement du contrat d'exploitation qui prend fin le 2 juillet. Eurotunnel doit maintenant trouver la meilleure solution possible pour éviter la casse sociale chez MyFerryLink, qui totalise aujourd'hui 660 salariés. Ainsi, des salariés se mobilisent actuellement pour créer une nouvelle SCOP qui récupérerait les contrats d'affrètement avec Eurotunnel. (La Voix du Nord – 01/06/2015)

My Ferry Link : la SCOP SeaFrance en redressement judiciaire ? Un comité d'entreprise extraordinaire de la SCOP SeaFrance va avoir lieu demain. A cette occasion, l'actuelle procédure de sauvegarde sous laquelle est placée My Ferry Link devrait se transformer en redressement judiciaire, à la demande des administrateurs judiciaires. Ces derniers estiment que cette mesure est nécessaire pour anticiper la probable cession d'activités de la SCOP. Parallèlement, des cadres, officiers et salariés travaillent actuellement à la création d'une nouvelle SCOP qui intégrerait les anciens membres du directoire (Jean-Michel Giguët et Raphaël Doutrebente), révoqués en avril. La somme de 20 000 euros, soit le minimum légal pour créer une société coopérative, a déjà été collectée par les principaux fondateurs de cette SCOP. (La Voix du Nord – 02/06/2015)

My Ferry Link : Jacques Gounon prévoit un désastre. Entretien avec Jacques Gounon, PDG d'Eurotunnel, qui confirme que le groupe ne conservera pas d'activité maritime. Par ailleurs, il

annonce qu'aucune offre sérieuse de reprise de My Ferry Link ne lui a été remise. Néanmoins, il souhaite que l'activité de la compagnie se poursuive en vendant les deux navires "Berlioz" et "Rodin", notamment à un opérateur maritime comme Stena Line. La création d'une nouvelle SCOP ne devrait pas le changer d'avis. (La Voix du Nord – 03/06/2015)

Ressources Web

Transport Market Monitor



La reprise économique européenne ressentie dans les prix du transport ... la suite sur : <http://de.transportmarketmonitor.com/r/r.aspx?A5gAF9qA1aa57L1I0dTIwiGcrQ2>



Le code polaire entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le code polaire applicable à la navigation dans les eaux des deux pôles

entrera en vigueur en 2017. Les derniers amendements à la convention Marpol ont été adoptés par le Comité pour la protection de l'environnement marin le 15 mai 2015. www.imo.org (WK Transport Logistique – 04/06/2015) ... **ndlr : alors que le pôle nord devrait très prochainement être libéré de ses glaces l'été, les états s'organisent ...** <http://fr.euronews.com/depeches/3010332-climat-les-nations-arctiques-se-reunissent-dans-le-grand-nord-canadien/>

Agenda

Notre Formation Supply Chain

Venez rencontrer les différents acteurs de l'alternance !

Quand ?
Mardi 9 juin 2015
à partir de 18h

Où ?
à l'IUT de Tourcoing
salle 217 - 2^{ème} étage

Délais Flux Services Logistiques Projets Performances

Université de Lille IUT GLT

Inscription par mail : iut.cfa@univ-lille3.fr ou via le doodle : <http://doodle.com/4mh4f3gyvnh62gk4>